Mode d'emploi Téléconsultation Ajouter l'acte TC / TCG **Ingénius**

Ajouter la cotation de la téléconsultation dans votre boitier

Pour ajouter l'acte de téléconsultation dans votre boitier, il faut :

Ouvrir Ingénius (touche F)

Dans le menu "Configuration":

- 1. Choisir "Acte NGAP"
- 2. Cliquez sur "Code X"
- 3. Ajoutez un "Code X"
- Ajoutez le code TC (médecin spécialiste) qui est à gauche ou TCG (médecin généraliste) qui est à droite (étape 1 à 7 selon votre cas)





Il faut ensuite ajouter une séance type à votre boitier :

- 1. Cliquez sur la touche F de votre boitier
- 2. Cliquez sur séances types
- 3. Cliquez sur "Ajouter"

Ajouter une nouvelle séance type dans Ingenius :

Menu (F) / INGENIUS 1.40 / Séances types / Ajouter

Saisie d'une séance

Enregistrer la séance Ajouter un acte NGAP Ajouter un acte CCAM Suppr. dernier acte Il est possible d'ajouter de nouvelles séances directement dans la FSE: dans la fenêtre de sélection d'une séance, appuyer sur la touche F2.

- **4.** Allez sur "Ajouter un acte NGAP" \Rightarrow touche verte de votre boitier
- Positionnez-vous sur l'acte TC (spécialiste) ou TCG (généraliste) ⇒ touche verte
- **6.** Validez le coefficient \Rightarrow touche verte
- 7. Saisir le qualificatif de dépense \Rightarrow touche verte
- Saisir le dépassement d'honoraires (30€ de dépassement s'écrit 3000) ⇒ touche verte
- **9.** Saisir la majoration \Rightarrow touche verte
- Touche verte à nouveau et sélectionnez "Valider la saisie" puis "enregistrez la séance"